



*Réseau universitaire européen « Droit de l'espace de liberté sécurité justice »
European University Network "Law of the Area of Freedom, Security and Justice"
GDR-CNRS, n° 3452*

SESSION DOCTORALE EUROPEENNE :
« LA FRAGMENTATION DE L'ESPACE DE LIBERTE SECURITE ET JUSTICE »
Lyon - 14 et 15 juin 2012

EUROPEAN DOCTORATE WORKSHOPS:
“THE FRAGMENTATION OF THE AREA OF FREEDOM, SECURITY AND JUSTICE”
Lyon, June 14-15, 2012.

Appel à participation à l'attention des doctorants ou jeunes docteurs - Réponse souhaitée pour le 30 avril 2012

Call for participation (PhD and post-doctorate students) due on April 30, 2012.

Chers collègues, chers étudiants,

Dans le cadre des activités du **Réseau universitaire européen « droit de l'espace de liberté sécurité justice » (GDR-CNRS, n° 3452)**, mis en place par différents centres et unités de recherches spécialisés en droit européen au sein des Universités d'Aix-Marseille, Lyon, Paris-Nanterre, Pau-Bayonne et Toulouse (coordination scientifique : **H. Labayle , R. Mehdi, S. Poillot-Peruzzetto, M. Blanquet, S. Robin-Olivier , I. Omarjee, L. Sinopoli, C. Nourissat, J.-S. Bergé**), sont organisés tous les ans ateliers doctoraux européens, consacrés à l'étude de cet espace.

Les deux premières manifestations se sont tenues à l'Université de Toulouse (dir. Pr S. Poillot-Peruzzetto) et à la Faculté pluridisciplinaire de Bayonne (dir. Pr H. Labayle).

Ces ateliers ont l'un et l'autre connu un vif succès, auprès des jeunes chercheurs comme de leurs directeurs. Ils ont rassemblé une vingtaine d'universités françaises et européennes. Les travaux collectifs des doctorants ont fait l'objet d'une publication à la *Revue Lamy droit des affaires*, en 2010, puis en 2011.

La troisième édition de ces sessions doctorales internationales se tiendra à l'Université Jean Moulin,

Dear colleagues, dear students,

As part of the agenda of their **European University Network "Law of the Area of Freedom, Security and Justice" (GDR-CNRS, n° 3452)**, the universities of Aix-Marseille, Lyon, Paris-Nanterre, Pau-Bayonne and Toulouse (Scientific coordination is supervised by **H. Labayle , R. Mehdi, S. Poillot-Peruzzetto, M. Blanquet, S. Robin-Olivier , I. Omarjee, L. Sinopoli, C. Nourissat, and J.-S. Bergé**), organize every year a series of European Doctorate Workshops on the understanding of this area, through their research centers specialized in European Law.

The first two meetings took place at the University of Toulouse (dir. Pr S. Poillot-Peruzzetto) and at the multidisciplinary University of Bayonne (dir. Pr H. Labayle).

They both met with success among the doctorate students and their research supervisors, as it gathered more than twenty French and European universities. The result of the doctorate students' collaborative work was published in the Lamy review, *Droit des affaires*, in a series of 2010-2011 issues.

The third session of these European Doctorate Workshops will take place at the University Jean

Lyon 3, les 14 et 15 juin 2012, en partenariat avec l'Équipe de droit international, européen et comparé (EDIEC, Université Jean Moulin, Lyon 3) et le soutien de l'École doctorale de droit (EDD - Lyon - St-Etienne).

Dans la continuité des années précédentes, de nombreux doctorants, post-doctorants, ainsi que leurs directeurs de recherche, sont attendus, venus de toute l'Europe. La session entend également associer le monde des professionnels du droit.

I - Les réflexions porteront cette année sur le thème : « La fragmentation de l'espace juridique européen de liberté, sécurité, justice »

L'espace de liberté sécurité et justice, créé à la faveur du traité d'Amsterdam, a en effet donné naissance à un droit aux figures originales.

Des figures « géographiques » tout d'abord. Selon les sujets abordés, les États membres ne participent pas toujours de façon identique au processus européen. Les avancées de l'espace de liberté sécurité justice se sont ainsi accompagnées de disparités spatiales. Des situations dérogatoires, autorisées par les facultés d'*opt in* et d'*opt out* dont bénéficient plusieurs États membres, le mécanisme de coopération renforcée ou, encore, la possibilité d'associer des États tiers à certains actes normatifs, sont autant de processus venant perturber la détermination des frontières du droit de l'espace de liberté sécurité justice.

La singularité de cet espace se manifeste encore à travers ses figures « géométriques ». Les relations entre les différents acteurs institutionnels varient selon les champs couverts par l'espace de liberté sécurité justice, ces derniers faisant appel à des notions très différentes : la coopération, fondée ou non sur la reconnaissance mutuelle, selon que l'on envisage le volet civil ou pénal de l'espace, l'élaboration de politiques communes en matière d'asile, d'immigration et de franchissement des frontières extérieures, ou encore, à mi-chemin, la coordination. L'espace de liberté sécurité justice porte ainsi des approches sensiblement différentes, dans sa dimension interne comme dans sa dimension externe, dessinées tantôt de manière verticale, témoignant alors d'une intégration assumée, tantôt, au contraire, de façon horizontale.

Son unité doit nécessairement être appréciée à la lumière de ces différentes méthodes.

II - C'est cette configuration complexe que la troisième session doctorale internationale se propose d'étudier.

Tandis que la question de l'« avenir de l'Europe » est aujourd'hui régulièrement soulevée, dans un contexte de crises régionales et mondiales, les jeunes chercheurs et spécialistes de différents horizons européens proposent de se rencontrer et d'échanger sur ces problématiques.

Le champ des ateliers comprendra essentiellement deux approches :

Thème 1 : l'espace de sécurité liberté justice à géographie variable, comment ça marche ?

Une figure originale de l'espace de liberté sécurité justice peut être identifiée, dans sa structure matérielle et dans ses procédures décisionnelles.

Les doctorants travailleront sur différents champs couverts par l'espace de liberté sécurité justice, comme la coopération judiciaire ou la libre

Moulin – Lyon 3, on June 14-15, 2012, in partnership with the International, European and Comparative Law Team (Équipe de droit international, européen et comparé "EDIEC", University Jean Moulin, Lyon 3) and the support of the Ecole doctorale de droit (EDD - Lyon - St-Etienne).

As previously, many doctorate or post-doctorate Law students from all over Europe are expected, along with their supervisors. Practitioners will be in attendance as well.

I - This year, the following issue will be discussed: "The Fragmentation of the Area of Freedom, Security and Justice"

Created by the Amsterdam Treaty, the Area of Freedom, Security and Justice (AFSJ) has given rise to an original, multifaceted breed of Law.

First, it is characterised by a "geographical" dispersion: according to the topic under consideration, Member States do not take part into the European process the same way. Thus, the development of the Area of Freedom, Security and Justice introduced spatial disparities. Furthermore, some exceptions such as the opt-in / opt-out faculty granted to several Member States, enhanced cooperation, the ability to associate other countries to certain normative acts, etc. represent as many potential threats to the stabilization of the Area of Freedom, Security and Justice's legal contours.

Secondly, this originality of the Area of Freedom, Security and Justice shows through variety of "geometrical" figures. The relations between European institutions vary according to the topic under consideration. The latter may appeal to different notions: cooperation - grounded or not grounded under mutual recognition, depending on whether we treat civil or criminal matters, - the implementation of common policies concerning asylum, immigration and the crossing of the area's external borders, or, to a lesser scale, coordination. The Area of Freedom, Security and Justice develops substantially different approaches, internally and externally. They fall into two main categories: vertical approaches, revealing a resolutely integrative strategy, and horizontal approaches.

Its unity needs to be assessed in light of these various methods.

II. - The third International Doctorate Workshops offers to study this complex configuration.

Within a context of regional and global crisis, the question of the future of Europe is currently raised. Young researchers and specialists from different European backgrounds propose to meet and to discuss these issues.

The workshops will focus on two main themes:

First theme: the Area of Freedom, Security and Justice in light of its geographical heterogeneity - how does it work?

The originality of the Area of Freedom, Security and Justice, can be apprehended through its material dimension as well as its decision-making procedures. The doctorate students will study different fields of the Area

circulation des personnes, et mettront en relation la dimension institutionnelle et substantielle de cet espace. Des réflexions seront menées sur la cohérence des liens identifiés, ainsi que sur leurs conséquences.

Thème 2 : l'espace de sécurité liberté justice à géométrie variable, est-ce possible ?

Les doctorants analyseront l'évolution de l'espace de liberté sécurité justice. Ils envisageront l'avenir du modèle d'intégration essentiellement économique et envisageront son application, ou, au contraire, sa non application, à cet espace. Les jeunes chercheurs réfléchiront également aux interactions entre les actions internes et externes menées dans le cadre de l'espace de liberté sécurité justice.

Les thèmes évoqués ne doivent pas être perçus comme des limites fixes à la réflexion, mais davantage comme des guides. Alors que la logique spatiale est au cœur de la démarche des auteurs du traité, les réflexions menées sur la fragmentation de l'espace de liberté sécurité justice permettront de tirer des enseignements de l'expérience acquise au sein de cet espace, afin d'envisager son avenir.

III - Les ateliers doctoraux (jeudi 14 juin après-midi et journée du 15 juin) seront précédés d'une table ronde et d'un débat (matinée du 14 juin), la première comme le second étant animés par des fondateurs ou responsables du réseau Espace de liberté sécurité justice, par des invités ou membres extérieurs du GDR, ainsi que par des professionnels du droit, partenaires du projet. La table ronde visera à porter un regard critique sur l'actualité de l'espace de liberté sécurité justice, tandis que le débat sera mené sur la question de « L'avenir d'une Europe à géométrie variable ».

Le déroulement des ateliers reprendra un schéma semblable à celui retenu lors des deux premières éditions. Encadrés à titre principal par l'un des professeurs du réseau, ils s'appuieront sur la compétence des professeurs « ressources », c'est à dire, impliqués dans la recherche doctorale et en provenance de différentes universités européennes et françaises.

Au cours de ces ateliers, les doctorants sélectionnés par un comité scientifique feront brièvement part dans un premier temps (15 minutes en langue française ou anglaise) de leur travail et de l'état de leur réflexion, en liaison avec le thème de l'atelier doctoral. La présentation fera ensuite l'objet de questions et débats, chaque atelier devant répondre par un travail commun aux sujets dont l'étude leur a été confiée. Les échanges menés au sein de chaque atelier donneront lieu à une présentation publique, lors de la séance plénière terminale.

Au-delà de l'exercice de présentation, les doctorants pourront ainsi se confronter au débat et rencontrer des collègues de leur génération travaillant sur des questions voisines. Cette session doctorale internationale sera également l'occasion, pour les directeurs de recherche, de se rencontrer et d'échanger.

La publication des résultats des différents ateliers permettra enfin de mettre ce travail à disposition de la communauté scientifique.

of Freedom, Security and Justice, such as judicial cooperation or freedom of movement of people. They will link the institutional aspects of this space with its substantial dimension. Discussions will be conducted on the consistency and consequences of the connections identified.

Second theme: the Area of Freedom, Security and Justice in light of its variable geometry - is it possible?

The doctorate students will analyse the evolution of the Area of Freedom, Security and Justice. They will consider the future of the integration model, mainly based on economic purposes. They will think of its applicability or, on the contrary, of its inapplicability to this area. The young researchers will also examine the interactions between internal and external actions carried out in the Area of Freedom, Security and Justice.

Those general terms should not be regarded as fixed limits to the exchanges. They should rather be seen as guidelines. The approach of the Treaty's authors is deeply grounded on a spatial logic. Discussions held about the Fragmentation of the Area of Freedom, Security and Justice will help specialists and researchers draw conclusions from the experience gained since the creation of the Area, and think about its future.

III - The workshops (on Thursday, June 14th, during the afternoon and on Friday 15th, all day long), will be preceded by a round table and a debate (on the 14th, in the morning). They will both be led by founders or persons in charge of the Research activities in the Area of Freedom, Security and Justice network, but also by guests or external members of the GDR (Research Group), and by Law practitioners and projects partners. A critical look about the current state of the Area of Freedom, Security and Justice will be adopted during the morning conversation. The debate will turn on "The Future of a Europe with a variable geometry".

The sequence of these workshops will follow the same rules as previously, as it perfectly lived up to the expectations during the first two sessions. Led mainly by a Professor of the network, they will rely on the competence of the professors involved in doctoral research and coming from various European and French universities. During these workshops, the students - selected by a scientific committee - will first briefly present their work and thoughts (15 minutes in French or English), in accordance with the theme of the doctoral workshop. Presentations will be followed by questions and debates, in order to confront the doctorate student - beyond the exercise of presentation - to debates. The exchanges' results of the workshops will be presented in public during the plenary terminal session.

These workshops will provide the students with an opportunity to meet colleagues of their generation and working on similar issues, and the research supervisors to meet and exchange. The results of all the Doctorate Workshops will be published in order to inform a larger community of the orientations and progress of the research.

IV - D'un point de vue logistique, les organisateurs de la session doctorale prendront en charge l'ensemble des repas des doctorants et de leurs directeurs de thèse, ainsi que l'organisation sur place des deux journées. Les Centres de recherche des universités participantes ou leurs Écoles doctorales prendront en charge le voyage et l'hébergement à Lyon de leurs chercheurs et enseignants.

Nous vous remercions de communiquer ce message à vos étudiants et éventuellement à d'autres enseignants concernés de votre université, afin que tous ceux qu'il peut intéresser soient informés.

Dans cette hypothèse, le doctorant devra envoyer à l'École doctorale de droit de l'Université Jean Moulin, Lyon 3, Ecole doctorale de droit, edd@univ-lyon3.fr (15, quai Claude Bernard - BP 0638 - 69239 Lyon Cedex 02) :

- un curriculum vitae,
- une présentation de la thèse indiquant son état d'avancement (nombre d'années de recherche),
- une attestation de son directeur de recherche indiquant clairement son identité et ses coordonnées.

Les dossiers doivent être envoyés avant le 30 avril 2012, afin que le comité scientifique puisse se réunir et opérer la sélection.

Nous nous réjouissons par avance de retrouver certains d'entre vous et d'agrandir le cercle des chercheurs se spécialisant dans l'étude de l'espace de liberté sécurité justice, dont le travail en réseau est devenu une nécessité.

Bien cordialement à vous,

Contact du GDR à Lyon :
Jean-Sylvestre Bergé
Professeur à l'Université Jean Moulin, Lyon 3 - Faculté de droit (EDIEC) - GDR CNRS Réseau universitaire européen ELSJ
jean-sylvestre.berge@univ-lyon3.fr

IV - Concerning logistical issues, the organizers of the Doctorate Workshops will financially support all the participants' meals (doctorate students, post-doctorate and research supervisors) during both days. Every University Research Center -or their Graduate Schools-willing to participate may do so by covering travel and accommodation expenses for their researchers and teachers.

We would be very grateful to you if you could forward the information to any doctorate students or colleagues who might be interested.

PhD students, who would like to participate should send to the Graduate School of Law of the University Jean Moulin, Lyon 3, Ecole doctorale de droit, edd@univ-lyon3.fr (15, quai Claude Bernard - BP 0638 - 69239 Lyon Cedex 02) :

- a curriculum vitae ;
- a presentation of their dissertation project together with a description of its progress (number of year of research, foreseen year of its defence or date of defence) ;
- a written statement from their Research supervisor, certifying that the student works under his/her supervision, including a reference to his/her postal and mail addresses.

All documents must be sent before April, 30th 2012 in order to allow the scientific committee to select the participants and organise the research groups.

We really look forward to meeting some of you again and to contributing to the necessary strengthening of the network of researchers specialised in the study of this Area of Liberty, Security and Justice.

Yours sincerely,

Contact of the GDR at Lyon :
Jean-Sylvestre Bergé
Professor at the University Jean Moulin, Lyon 3 – Law Faculty (EDIEC) - GDR CNRS Réseau universitaire européen ELSJ
jean-sylvestre.berge@univ-lyon3.fr